

# L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

14

juin 2013



Nicolas LACOMBE  
Maire de Nérac  
Conseiller général

Chères Néracaises, Chers Néracais,

Au mois de mars dernier, le conseil municipal a voté le sixième et dernier budget du mandat. Il appartiendra aux élus issus des élections des 9 et 16 mars 2014 de voter le prochain budget.

En 2013, pour la septième année consécutive, les taux d'imposition municipaux n'augmenteront pas. Les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées, le soutien à l'investissement restera important et la dette de la commune continuera à être inférieure à la moyenne des communes de la même strate.

Les pages suivantes vous permettront de prendre connaissance des points clé de ce budget, fidèles à notre engagement depuis 2008 : améliorer la vie quotidienne des Néracais, assurer l'avenir de Nérac.

Après un printemps riche avec la Garenne Partie qui a attiré plus de 8000 participants, et après de belles fêtes du mois de mai sous le soleil, l'été arrive, avec à Nérac son lot d'animations et de moments propices à la convivialité et au plaisir de se retrouver. Je vous laisse découvrir le programme !

Enfin, je vous renouvelle ma disponibilité pour vous rencontrer, chaque matin, à la mairie sur simple rendez-vous.  
Bon été à Nérac !

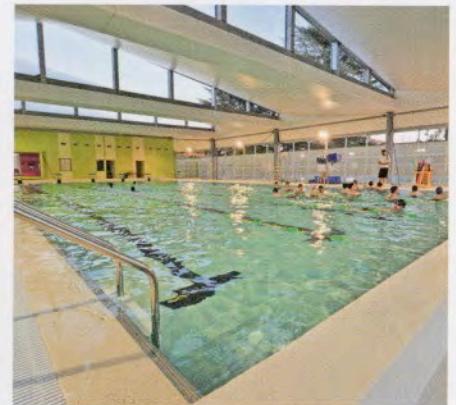
## PISCINE COUVERTE : PARI GAGNÉ !

Les Néracais ont été nombreux le 3 janvier à venir visiter la piscine couverte le jour de son inauguration. Cette piscine était le dernier gros équipement sportif manquant à Nérac qui est maintenant une ville mieux pourvue que beaucoup de villes de taille semblable.

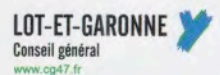
La réalisation de cette piscine est l'histoire d'un pari réussi : réussi quant à l'emplacement, au cœur de la ville ; réussi concernant le financement de l'investissement (4 067 111 € HT) subventionnés à hauteur de 1 855 950 € ; réussi enfin quant aux coûts de fonctionnement limités à 200 000 €. Les recettes et les dépenses du premier semestre nous laissent penser que l'objectif sera tenu sans problème.

Si le budget de fonctionnement prévisionnel de 200 000 € peut paraître important, ce montant est à comparer avec le coût de fonctionnement d'autres équipements : par exemple, le déficit de fonctionnement annuel de l'Espace d'Albret est de 600 000 €.

Le coût annuel du complexe sportif (stades, gymnases) est de 500 000 €. Concernant les horaires d'ouverture et les animations proposées, 2013 constitue une année test. Des améliorations seront apportées au fil du temps en fonction des remarques qui seront faites et des besoins qui émergeront. Sachez enfin que la piscine sera ouverte cet été.  
Bonne baignade !



Vue intérieure de la piscine municipale de Nérac





# 2013 : UN BUDGET MAÎTRISÉ AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

*Poursuivre les économies, contenir la dette, compenser la baisse des recettes provenant de l'Etat tout en continuant d'investir et de remplir nos objectifs de mandat : exercice difficile ! Mais le budget 2013 voté il y a quelques semaines y parvient en s'appuyant sur quatre piliers forts qui marquent notre gestion :*

- 1 → la stabilité fiscale pour la sixième année consécutive
- 2 → le soutien à l'investissement, avec un budget ville qui s'équilibre sur cette section à 3 274 697 euros TTC
- 3 → la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui n'augmentent que du coût de fonctionnement de la piscine, avec un budget qui s'équilibre à 7 752 061 euros
- 4 → la maîtrise de la dette, en maintenant l'endettement par habitant en dessous de la moyenne des villes de la même strate que Nérac.

## Les Chiffres

### Budget primitif 2013

- Budget principal : 11 026 758 € (3 274 697 € en investissement, 7 752 061 € en fonctionnement)

### Dette au 1<sup>er</sup> janvier 2013

- Encours de la dette : 7 225 313,83 € contre 7 712 817 € au 1<sup>er</sup> janvier 2012
- Frais financiers : 335 968 €



Achats de véhicules électriques

## Les ambitions DU BUDGET 2013

- Réalisation de 200 000 € d'investissements en régie municipale.
- Régulation sur le mandat de la situation très inquiétante en 2008 du budget de l'assainissement.
- Poursuite de la réorganisation des services afin d'optimiser encore le fonctionnement de la collectivité.
- Elaboration d'un projet de territoire cohérent compte tenu des moyens de la collectivité et des besoins de la population qui pourront émerger grâce à divers outils participatifs (Agenda 21, réunions de quartiers, PLU, Secteur Sauvégardé).
- Soutien aux associations et au tissu économique.
- Maintien d'une vie locale dense et riche de ses traditions.
- Maintien d'une politique culturelle de qualité dédiée au plus grand nombre.



Projet d'aménagement de la place de la cale haute

## Quelques dépenses 2013 en chiffres

- 27 000 € : 2 véhicules électriques.
- 4 179 987 € : impôts et taxes prélevés ou compensés sur la commune.
- 3 764 000 € : salaire (avec charges) des employés municipaux.
- 487 500 € : consommation de gaz, électricité et carburants.
- 26 000 € : achat de livres, disques, DVD et revues pour la médiathèque.
- 69 780 € : marché de nettoyage des locaux sportifs.
- 228 901,10 € : versement au Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- 165 760 € : subventions versées aux 120 associations.

## Petit Lexique BUDGÉTAIRE

- **Budget primitif** : voté par le conseil municipal, il fixe les recettes et les dépenses prévues pour l'année
- **Equilibre budgétaire** : la loi exige que le budget des communes soit équilibré. Donc, à la différence de l'Etat, le montant des dépenses est strictement égal à celui des recettes.
- **Dépenses d'investissement** : concernent les travaux d'équipement, les gros travaux d'entretien du patrimoine, les acquisitions mobilières et immobilières, le remboursement du capital de l'emprunt.
- **Recettes d'investissement** : proviennent des dotations de l'Etat, des subventions diverses, des emprunts.
- **Dépenses de fonctionnement** : sont liées au fonctionnement courant de la collectivité telles que rémunérations du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, subventions aux associations, intérêts des emprunts
- **Recettes de fonctionnement** : proviennent de la fiscalité, des revenus des services municipaux utilisés par les administrés, des dotations de compensations fiscales de l'Etat.



# Les animations de L'été



## MARChé NOCTURNE « SAÛEURS ET GUINGUETTE »

**Tous les mardis  
du 2 juillet au 3 septembre**

- **Marché de producteurs**  
Quai de Baïse, à partir de 19h
- **Dégustation de produits de terroir, repas dans les rues**
- **Animations diverses et gratuites**
- **Concerts gratuits à partir de 21h**
  - ❖ 2 juillet : Camarillo 5Tet - jazz festif
  - ❖ 9 juillet : Brass Attack - chanson, fanfare
  - ❖ 16 juillet : La Pompe Nomade - swing, jazz
  - ❖ 23 juillet : Les Fleurs du Mâle  
chanson française
  - ❖ 30 juillet : La Tormenta - cumbia
  - ❖ 6 août : Mussa Molo - musique du monde
  - ❖ 13 août : Diamond Groove - rock
  - ❖ 20 août : Terraboa Brasil - Brésil
  - ❖ 27 août : Kalbas - Antilles
  - ❖ 3 septembre : SO et Divine Road - rock

## ANIMATIONS DU Château-musée HENRI IV

**Ouvert tous les jours  
de 10h à 18h**

- ❖ 11 juillet : Bal Renaissance
- ❖ 18 juillet : conférence « la terrine de Nérac »
- ❖ 25 juillet/22 août : atelier de taille de pierre
- ❖ 1<sup>er</sup> août : conférence dansée
- ❖ 8 août : spectacle de volerie
- ❖ 29 août : conférence sur l'architecture d'un château Renaissance

## VISITE NOCTURNE de la ville

**Tous les mercredis  
du 17 juillet au 28 août**

- « *Janouille, sur les traces de son père, le Bon Roy Henri* »
- Tous les mercredis soirs de l'été, accompagné de ses troubadours, Janouille, fils illégitime d'Henri IV, nous dévoile l'histoire de Nérac en maniant et mêlant l'humour et le sérieux.
- Départ à 21h au Château Henri IV**
- Durée 2 h / Gratuit**
- Rens. 05 53 97 01 45 / 05 53 65 27 75**

+++++

## VISITE de ville

**Tous les lundis et vendredis  
du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août**

- Parc de la Garenne, promenade dans les quartiers XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> de la ville.
- Départ 11h de l'Office de Tourisme.**
- Tarif : 3 € / gratuit jusqu'à 12 ans**
- Rens. 05 53 65 27 75**

+++++

## FÊTES DES VINS ET DU TERROIR de L'ALBRET

**les 3 et 4 août**

- Marché, artisanat d'art, repas gastronomiques dans les rues, animations diverses.

+++++

## GARENNE PARTIE 2013 Essai transformé !

La seconde édition de l'éco-festival de Nérac a eu lieu du mardi 9 au dimanche 15 avril. Plus de 8000 personnes ont participé à cet événement, que ce soit les enfants des écoles, collèges et lycées en temps scolaire, les spectateurs venus aux représentations en salle ou en extérieur, les bénévoles, les familles ayant hébergé les équipes artistiques, les sportifs qui ont participé aux épreuves du Défi du dimanche, les personnes venues assister aux différentes conférences organisées sur la thématique du développement durable, les danseurs du flashmob, les naturalistes en herbe, les partenaires de la manifestation. Le fil conducteur de la Garenne Partie demeure le plaisir de vivre ensemble un moment de partage !



Kid Palace, soirée du 12 avril lors du festival Garenne Partie



# VOIRIE URBAINE À NÉRAC : QUELLE STRATÉGIE POUR L'AVENIR ?

Réunion de quartier boulevard Pierre de Coubertin

La voirie de Nérac se dégrade en raison d'événements climatiques (froid de 2012 et longs épisodes pluvieux en 2012-2013) et en raison d'un entretien insuffisant. Face à cette situation, quelle stratégie adopter ?

**Plusieurs projets en cours nécessitent de ne pas se lancer dans des travaux hasardeux sans réflexion préalable :**

❖ la partie urbaine de l'étude du Secteur Sauvegardé nous donne depuis peu des indications en termes d'aménagements publics et d'urbanisme sur lesquelles nous devons nous appuyer.

❖ les campagnes de suppression des branchements plomb en 2012 et 2013 nécessitent des ouvertures de chaussées pour réaliser le travail dans un grand nombre de rues. Il faut ensuite laisser s'effectuer le tassement des tranchées durant 2 ans avant d'envisager une rénovation des chaussées.

L'année 2014 verra la mise en place d'un PPI

(Plan Pluriannuel d'Investissement) sur la voirie pour déterminer et chiffrer les rénovations prioritaires durant le prochain mandat. Dès cette année, l'étude pour la rénovation du Boulevard Pierre de Coubertin, qui est un des plus fréquentés en raison du nombre d'équipements publics que l'on y trouve (EHPAD, cité scolaire, complexe sportif, caserne des pompiers, future zone de santé...) sera lancée pour une concertation avec les riverains et les usagers. Elle sera suivie de trois tranches de travaux en 2014, 2015 et 2016. La première réunion de concertation avec les riverains a déjà eu lieu en avril. Aussi en 2013, l'esplanade située entre la Baïse et l'Espace d'Albret sera entièrement requalifiée afin d'en faire une place de qualité au cœur de notre ville. Enfin, la compétence voirie de la CCVA, qui assure l'entretien courant, devra être revue afin de gagner en efficacité sur l'entretien des voiries qui ne subiront pas une rénovation lourde.

## CONTACTS MAIRIE

Services administratifs :  
• Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 le samedi de 8h30 à 12h

- Standard : 05 53 97 63 53
- Cabinet du Maire : 05 53 97 63 50
- Etat civil : 05 53 97 63 65
- Service de l'Eau : 05 53 97 63 76
- Affaires scolaires : 05 53 97 63 64
- Services techniques : 05 53 97 63 61
- Service culturel : 05 53 97 40 50

«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac.  
Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE.  
Rédaction : Nicolas LACOMBE. Conception graphique et mise en page : resomums.com.  
Crédit photos : Xavier Chambelland - CG47.  
Imprimerie : Imprimé en France, dépôt légal février 2013. Tirage : 5000 exemplaires. Distribution : MédiaPost, Mairie de Nérac.



## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

### BILLET de L'OPPOSITION

**Le grand écart entre le discours et la réalité !**

Cinq ans après, un constat s'impose : la réalité des chiffres ne fait pas bon ménage avec les déclarations de Nicolas Lacombe, Maire de Nérac.

**1 / Monsieur le Maire affirme : « Je maintiens la stabilité fiscale ! »**

**Faux :** Nicolas Lacombe, président de la Communauté de Communes du Val d'Albret, augmente les taux d'impôts de + 23.50 % en deux ans. En qualité de conseiller général, il augmente les taux d'imposition de 15% en une seule année. A Nérac, Monsieur le Maire se vante de ne pas augmenter les impôts, mais il oublie de dire qu'il assèche la « cagnotte » de 1 293 000 euros laissée fin 2007, par la municipalité précédente.

**2/ Monsieur le Maire affirme : « Je maîtrise les dépenses de fonctionnement ! »**

**Faux :** Les dépenses réelles de fonctionnement, augmentent de : + 1.134. 000 euros en cinq ans, soit une progression de : + 20%. Charges à caractère général : + 28 % ! Pas de maîtrise non plus, avec une augmentation de : + 7% pour les dépenses de personnel, inscrites au budget 2013.

**3/ Monsieur le Maire affirme : « Je maintiens la dette à niveau constant ! »**

**Faux :** La dette de la ville de Nérac augmente de : + 1 964 000 euros en cinq ans soit une

progression de : +34%. (Voir comptes administratifs).

**On observe beaucoup moins de déclarations concernant le bilan de la C.C.V.A, pourtant les faits parlent d'eux-mêmes, avec :**

une situation financière préoccupante fin 2012 (la dette du budget principal : + 50% en 5 ans), une voirie communale fortement dégradée, une diminution des services de ramassage des ordures ménagères et des déchets verts, malgré une augmentation de +25% de la taxe en 2012.

**Concernant le tourisme :** 40 gîtes communaux sont toujours fermés et inexploités depuis 2011 et le petit train touristique de Nérac, faute de soutien, est arrêté en 2013 !

**Nous pensons que l'attractivité de la ville de Nérac, le développement et l'emploi, exigent une gestion municipale plus économe et plus efficace. L'investissement économique et l'entretien des rues, restent des priorités oubliées pour l'avenir de la commune. Il est urgent d'agir autrement pour préserver l'avenir de notre territoire.**

**Le groupe opposition municipale :** Bernard Dalies, Gabriel Chazallon, Laurence Franzoni, Gilbert Darengosse, Monique Simko, Marie Merle.

**Avec, NERAC AUTREMENT :**

**Un nouveau projet, une nouvelle équipe**  
[www.nerac-autrement.fr](http://www.nerac-autrement.fr)

### BILLET de la MAJORITÉ

Décidemment, l'approche des élections de 2014 rend l'opposition nerveuse. Pour la première fois, elle accuse le maire de mensonge sur la fiscalité, les dépenses de fonctionnement et la dette, en maniant de façon volontairement simpliste les chiffres pour tenter de cautionner son propos ! C'est malheureusement classique bien qu'intellectuellement peu honnête.

La campagne électorale qui arrive permettra à chacun, majorité et opposition, d'avancer ses arguments. Pour notre part, lassés des leçons de gestion que nous recevons depuis 5 ans de la part de Monsieur Dalies, grand gestionnaire autoproclamé, nous communiquerons sur les dossiers coûteux que la collectivité traîne encore de l'ancienne municipalité et qui se chiffrent à plusieurs centaines de milliers d'euros : Bourdilot, contentieux divers, budgets de l'eau et de l'assainissement...

(Pour Bourdilot, voir le compte-rendu du conseil municipal du 30 mai sur [www.nerac.fr](http://www.nerac.fr)).

Nous regrettons que l'opposition fasse feu de tout bois pour tenter de récupérer en 2014 une mairie dont elle a jugé la perte comme une anomalie démocratique, tellement elle est convaincue qu'elle seule a vocation, par nature, à gérer les affaires publiques.

Dans l'intérêt général, nous réitérons notre souhait d'une campagne électorale digne en 2014.

**Les élus de la majorité municipale.**